Au Congrès national des Mutilés et A. C.

Des vœux importants à propos de l'application de la loi sur les Assurances sociales ont été adoptés

M. Tapin, secrétaire général de la Fédération Meusienne, a présidé hier matin au Mans, la 3e séance du Congrès National de la Fédération des mutilés, victimes de la guerre et anciens combattants.

La question de l loi des aseurances sociales a donné lieu à une discussion complémentaire et le congrès a demandé que le délai accordé par le paragraphe e la loi du 30 avril 1930 expirant actuellement le 1er juillet prochain soit prorogé jusqu'au 1er janvier 1931.

Le retraite du Combattant

Au point de vus de la retraite, le congrès demande :

A) Que la pension totale de vieillesse ou d'invalidité acquise par un ancien combattant au titre des assurances sociales, soit majorée de 25 % par l'Etat.

B) Que les dispositions de l'article 17 de la loi du 5 avril 1929 modifiée par la loi du 30 avril 1930 relative à l'entrée en jouissance de la retraite avant 60 ans soient complétées comme suit :

« Les conditions susvisées ne sont pas exigées des assurés anciens combattants titulaires de la carte du combattant. Ceux-ci peuvent demander la liquidation anticipée de leur pension à partir de l'âge e 45 ou 50 ans avec un minimum garanti de 500 francs ».

Pour les invalides de guerre

Pour les invalides et les mutilés le congrès demande : A) Que les invalides de guerre titulaires de la carte du combattant non pensionnés à 100 % dans l'incapacité de se livrer à un travail suivi et régulier p r suite de leurs infirmités de guerre aient droit aux bénéfices de la loi des Assurances sociales pour le salaire de la catégorie à laquelle ils auraient appartenu.

B) Qu'en cas de cessation de travail dépassant une durée de six mois, les invalides de guerre titulaires de la carte du combattant non pensionnés au titre de la loi sur les assurances sociales soient considérés comme des chômeurs involontaires ayant droit au paiement de leur cotisation.

Enfin, en ce qui concerne la représentation des anciens combattants, le congrès demande que le conseil supérieur des assurances sociales comprennent parmi ses membres deux représentants anciens combattants, élus par l'Office du Combattant et deux représentants des mutilés de guerre, élus par l'Office National des Mutilés, au lieu de un prévu par la loi du 30 avril 1930.

L'assurance maladie

Le congrès demande, au point de vue de l'assurance-maladie et de l'assurance-maternité que l'indemnité journalière en cas de maladie, soit majorée par l'Etat de 25 % en faveur des anciens combattants assurés obligatoires et que relativement à la prime de maternité en cas de couche multiples une majoration supplémentaire soit accordée.

Au point de vue de l'assurance-décès, le congrès émet le vœu que l'allocation versée en cas de décès aux ayants-droit d'un ancien combattant soit majorée par l'Etat de 250 fr.

La révision des dossiers des gazés

La question des gazés de la guerre, au point de vue scientifique et médico-légal, a donné lieu à un long debat qui s'est terminé r ie vote suivant : « La Fédération Nationale émet le vœu que soient repris d'urgence tous les dossiers des gazés et qu'ils ient soumis à un nouvel examen par les soins du ministre des pensions, que la preuve de l'imputabilité au service, soit considérée comme faite, chaque fois que l'intéressé ayant été v time d'une intoxication par les gaz, des troubles pulmonaires auront été constatés ar le médecin traitant avant le 1er janvier 1925 ».

L'évacuation de la troisième zone rhénane a été ordonnée

M. Tardieu a réuni dans son cabinet au ministère de l'intérieur M. Briand, ministre des Affaires Etrangères ; Maginot, ministre de la Guerre ; Paul Reynaud, ministre des Finances ; le général Weygand, chef d'Etat-Major général de l'armée ; le général Guillaumat, commandant l'armée du Rhin et M. Berthelot, secrétaire général au ministère des Affaires Etrangères, avec lesquels il s'est entretenu des conditions d'évacuation de la Rhénanie.

La Commission des Réparations ayant constaté, dans sa séance d'hier, que toutes les conditions nécessaires à la mise en vigueur du plan Young étaient remplies et que, notamment, l'Allemagne avait remis à la Banque des Règlements Internationaux le certificat global de dette prévu par les accords de La Haye, le président du Conseil, en conformité des déclarations du Gouvernement devant les Chambres, a donné l'ordre de procéder à l'évacuation de la troisième zone rhénane.

Aux Réservistes convoqués le 19 mai au Camp de Sissonne

Les réservistes de la 1re Région convoqués le 19 mai 1930, directement au Camp de Sissonne, sont avisés que la Compagnie des Chemins de fer du Nord mettra en circulation ce jour-là, à destination de la gare de St-Ermes (camp de Sissonne) trois trains spéciaux qui leur seront réservés et dont les horaires seront les suivants :

Premier train. — Dép. : Dunkerque : Arrêts : Dunkerque, départ : 12 h. 30 ; Hazebrouck, ar. : 13 h. 06, d. : 13 h. 12 ; Berguette, ar. : 13 h. 30, d. : 13 h. 33 ; Béthune, ar. : 13 h. 56, d. : 14 h. ; Bully-Grenay, ar. : 14 h. 22, d. : 14 h. 24 ; Lens, ar. : 14 h. 35, d. : 14 h. 38 ; Hénin-Liétard, ar. : 14 h. 47, d. : 14 h. 51 ; Douai, ar. : 15 h. 12, d. : 15 h. 20 ; Somain, ar. : 15 h. 37, d. : 15 h. 38 ; Cambrai (annexe), ar. : 16 h. 08, d. : 16 h. 11 ; Caudry, ar. : 16 h. 31, d. : 16h. 38 ; Busigny, ar. : 16 h. 44, d. : 16 h. 46 ;Saint-Quentin, ar. : 17 h. 15, d. : 17 h. 20 ; Tergnier, ar. : 17 h. 43, d. : 17 h. 45 ; Laon, ar. : 18 h.15, d. : 18 h. 25 ; Saint-Erme, arrivée : 18 h. 48.

Deuxième train. — Départ Calais. — Arrêts : Calais : départ : 10 h. 50 ; Saint-Omer, ar. : 11 h. 33, d. : 11 h. 35 ; Armentières, ar. : 12 h. 28, d. : 12 h. 30 ; Orchies, ar. : 13 h. 31, d. : 13 h. 32 ;Valenciennes, ar. : 14 h., d. : 14 h. 05 ; Le Quesnoy, ar. : 14 h. 25, d. : 14 h. 27 ; Aulnoye, ar. : 14 h. 46, d. : 15 h. 05 ; Avesnes, ar. : 15 h. 20, d. : 15 h. 25 ; Hirson, ar. : 15 h. 57, d. 15h. 59 ; Laon, ar. : 17 h. 02, d. : 17 h. 12 ; Saint-Erme, arrivée : 17 h. 35.

Troisième train. — Départ, Lille. — Arrêts : Lille, départ : 12 h. 10 ; Libercourt, ar. : 12 h. 24, d. : 12 h. 36 ; Douai, ar. : 12 h. 53, d. : 13 h. 02 ; Aubigny, ar. : 1 3h. 26, d. : 13 h. 27 ; Cambrai-Ville, ar. : 13 h. 44, d. : 13 h. 46 ; Busigny, ar. : 14 h. 11, d. : 14 h. 12 ; St-Quentin, ar. : 14 h. 38, d. : 14 h. 40 ; Tergnier, ar. 15 h. 04, d. : 15 h. 07 ; Laon, ar. : 15 h. 40, d. : 15 h. 50 ; Saint-Erme, arrivée : 16 h. 13.

Les réservistes résidant dans les régions de Dunkerque, Hazebrouck, Béthune, Saint-Pol, Montreuil, Lens, Le Cateau, Busigny sont invités à utiliser le train spécial No 1.

Les réservistes résidant dans les régions de Calais, Bourbourg, Saint-Omer, Armentières, Orchies, Valenciennes, Le Quesnoy, Aulnoye, Avesnes, Hirson sont invités à utiliser le train spécial No 2.

Les réservistes résidant dans les régions de Lille, Libercourt, Douai, Cambrai, Arras, sont invités à utiliser le train No 3.

Les réservistes résidant dans les régions énumérées ci-dessus mais dans des localités situées en dehors des itinéraires de ces trains ou ne comportant pas un arrêt, pourront facilement rejoindre les gares d'arrêt indiquées, par les trains ordinaires du service régulier. Tous renseignements leur seront donnés à ce sujet dans les gares proches de leur résidence.

Les réservistes résidant dans la région de Boulogne pourront soit rejoindre le train spécial No 1 à Hazebrouck, soit rejoindre Saint-Erme directement par Amiens et Laon (départ de Boulogne-Tintelleries 8 h. 57, départ d'Amiens 9 h .06)

L'agitation dans les P.T.T.

Les sanctions qui ont été prises

Le ministère des P. T. T. communique la note suivante :

« Conformément à ses déclarations d'hier, le ministre des P. T. T. a prononcé une première série de sanctions, d'une part à l'égard de meneurs qui ont entraîné leurs camarades à la cessation du travail, d'autre part, à l'égard d'agents qui se sont fait remarquer particulièrement au cours des récente incidente et dont la culpabilité ne peut être mise en doute. Ces sanctions sont les suivantes :

1° Ont été frappés de la peine de la révocation : MM. Gavet, contrôleur; Garcin, commis; Mme Cazanave, dame employée; Mlle Gaume, dame employée; Mme Bluteau, dame employée; Mme Meenier, dame employée; Mlle Bonnin, dame employée; Mlle Jamin, dame employée; Mme Thierry, surveillante.

2° Ont été frappés de la peine de la mise en disponibilité d'office : Mme Juquellier, dame employée ; Mlle Tibbe, dame employée; Mlle Layrle, dame employée; Mme Bourgeois, dame employée; Mme Mant, dame employée; MM. Leclercq, agent manipulant; Barthe, commis; Mlle Lecocq, dame employée; Mlle Decaux, dame empl. ; MM. Maingault, commis; Astruc, commis; Sardin, commis; Villelort, agent manipulant; Bonnay, agent manipulant; Dufour, commis; Lassus, commis; Maroc, commis; Durand Joseph, commis principal ; Espuna Joseph, comm. ; Constant, commis princ. ; Letzellier, comm. ; Fournerat commis; Sauge, surnuméraire; Baixas, commis .

3° A été frappé de la peine de l'exclusion définitive des cadres : M. Mayer, jeune manipulant.

Ces peines ont été prononcées sans intervention du conseil de discipline, par application de l'article 13 du décret du 23 septembre 1919.

Par ailleure, un certain nombre d'agents organisateurs du mouvement de grévs n'ont pas pu être révoqués directement par le ministre parce que, n'étant pas de service, ils ne tombent pas sous le coup de l'article 13 du décret du 23 septembre 1919, qui ne vise que le refus collectif ou concerté de service. Ces agents seront traduits très prochainement devant le conseil de discipline. Ce sont MM. Mathé, rédacteur, secrétaire général du syndicat national des agents; Courrière, commis, secrétaire général-adjoint du syndicat national des agents; Dupont, contrôleur, secrétaire administratif du syndicat national des agents; Vayssette, commis principal; Constant, commis; Belin, rédacteur; Viguier, commis; Daizon, commis ; Mlle Granchamp, dame employée. L'enquête réglementaire est déjà ouverte en ce qui les concerne.

D'autre part, et pour l'avenir, l'article 13 du décret du 23 septembre 1919 va être complété, de façon à permettre au ministre de frapper, sans l'intervention du conseil de discipline, non seulement les agents qui auront cessé le travail, mais également ceux qui auront provoqué le mouvement, même lorsqu'ils n'appartiennent pas au service ».

Une demande d'interpellation

M. Frossart, député, a déposé une demande d'interpellation sur les mesures disciplinaires que le ministre des Postes a cru devoir prendre à l'égard d'un certain nombre d'agents, sur les conditions dans lesquelles ces mesures ont été arrêtées et sur l'exercice du droit syndical dans les services publics.

Les fonctionnaires des Contributions indirectes se solidarisent avec les postiers

On nous communique :

« Les sanctions prises contre les agents des P. T. T. ont soulevé une vive émotion au sein du Syndicat national des fonctionnaires des Contributions indirectes.

» La Commission exécutive de la section de de Lille s'est réunie hier à son siège, 10, rue de la Vignette. Elle a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

» Considérant qu'il est sans les intentions des Pouvoirs Publics de n'accorder qu'une augmentation insignifiante aux petits personnels et commis.

» Proteste énergiquement contre une pareille politique, qui ne vise qu'à consacrer le déclassement des personnels de base.

» Fait remarquer une nouvelle fois que la loi du 30 avril 1921 faisait obligation au Gouvernement de réviser les traitements en tenant compte du coût de la vie et sur la base des 1.800 fr. indispensables en 1914.

» Se dresse vigoureusement contre toute politique qui aurait pour conséquence de maintenir dans une situation misérable les personnels qui constituent l'armature des administrations publiques

» Fait confiance à la Fédération Autonome et se déclare prête à les suivre dans sa campagne de protestation.

» Adresse l'expression de sa solidarité entière aux agents des P. T. T., dont ils approuvent l'action énergique ».

Roubaix

BUREAUX : 46, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Musée Wiertz. — A l'Hôtel de Ville, de 10 à 13 heures.

Concert du Carillon. — De 11 h. 30 à midi.

Colisée. — Cinéma ; matinée et soirée. Dancing.

Universel Cinéma. — Rue Decrème, matinée et soirée.

Cinéma Florimond. — Rue Bernard, matinée et soirée.

Modern'Cinéma Noel. — Rue Jouffroy, matinée et soirée.

Au Fresnoy. — Skating-Cinéma-Dancing.

Syndicat des Voyageurs. — A 10 heures, à la Bourse du Commerce, causerie par M. Sabatié.

Médaillés du Travail. — Fêtes du 1.000e sociétaire A 10 h., au Casino, Grande-Rue, assemblée générale. A 13 h., banquet salle des Fêtes, rue de l'Hospice.

Football. — A 15 h., rue du Commandant Bossut, E.A.C. contre U.S. Renaix (match amical).

— Au Parc Jean Dubruilck, à 9 h. 30, concours du jeune footballeur.

Pharmacienne de garde. — MM. Couplet, 53, rue du Collège ; Desdeux, 49, rue du Fresnoy.

PHONOGRAPHES

J. BARDIAUX, seule maison : 56, rue de Lannoy, accrédité pour la vente des appareils et disques Pathé. Lutherie-Jazz-Band-Piano. — Facilités de paiement : tél. 37-75, Roubaix. Maison de confiance

UN CYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO

De nouveau, le boulevard de Paris vient d'être le théâtre d'un accident de la circulation. Hier soir, vers 17 h. 30, un terrassier, Marcel Carbonné, 36 ans, demeurant rue de la Vigne, 142, à Roubaix, venant du Parc Barbieux, descendait à bicyclette le boulevard de Paris, en direction du boulevard Gambetta. Suivi d'une automobile, il arrivait à hauteur de la rue Danmartin. A ce moment, le conducteur voulut doubler le cycliste, mais si vivement, que ce dernier fut frôlé par la voiture.

Malheureusement, le guidon de la bicyclette fut accroché par l'aile droite arrière de l'auto et le cycliste projeté violemment sur la chaussée.

L'automobiliste, ne s'étant probablement pas rendu compte de l'accident qu'il venait de provoquer, continua sa route en direction du champ de foire. Un témoin de l'accident eut la présence d'esprit de relever le numéro de la voiture, qui semblerait être 8289-M.B.

Aussitôt, on se porta au secours de la victime, qui gisait inanimée sur la chaussée, et on la transporta à la pharmacie Constant, à l'angle du boulevard de Paris et de la rue du Moulin. M. le docteur Marchand, mandé d'urgence, vint prodiguer ses soins au blessé. Il releva une luxation de l'épaule droite, des contusions aux côtes, à l'œil droit et aux jambes, et le reconduisit ensuite à son domicile.

M. Walter, commissaire de police du 2me arrondissement, a ouvert une enquête et recherche l'auteur de cet accident.

POURQUOI PAYER COMPTANT

quand vous pouvez acheter directement votre mobilier, voiture d'enfant, cuisinière, couverture payables en 6 9 et 12 mois, chez Gervais LEFEBVRE, 27, rue de Blanchemaille, ROUBAIX

Ne pas confondre avec des maisons de crédit

—: Discrétion :—

UNE COLLISION EN PROVOQUE DEUX AUTRES

Un accident de la circulation, qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit hier après-midi, vers 15 h. 15, face au numéro 30 de la rue de la Fosse-aux-Chênes.

Une voiture hippomobile de la maison Dubois et fils, rue du Grand-Chemin, conduite par Emile Delobelle, 31 ans, est entrée en collision avec une automobile pilotée par M. Albert Baisieux, 39 ans, demeurant Gde-Rue. L'attelage continua son chemin, en direction de la rue de Tourcoing, et accrocha l'auto de M. Royer, représentant, 22, rue Claude-Lorrain, à Lille.

Par suite du choc, M. Royer perdit le contrôle de la direction de sa voiture, qui fut, à son tour, projetée contre celle de M. Raoul Dumouilin, fondé de pouvoirs, demeurant rue du Maréchal-Foch, à Marcq-en-Barœul.

Heureusement, ces collisions n'ont occasionné aucun accident de personne. Il n'en est pas de même pour les véhicules, qui ont plus ou moins souffert.

M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités de ce carambolage.

A LA COQUETTE

106, Rue Léon-Gambetta, LILLE

TOUTES DERNIERES CREATIONS EN ROBES ET MANTEAUX

SERVICE PUBLIC DE VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE

Lundi 19 mai, à 8 h. 30 et à 15 h. 15, séancee de vaccination antidiphtérique gratuite, au service d'Hygiène, 45, rue de Cassel.

ABATTOIR COMMUNAL

Cours des viandes en cheville

Semaine du 11 au 17 mai 1930

Bœufs, vaches et génisses : 1re qualité, 12 fr. à 13 fr., extra jusqu'à 16 fr. 50 ; 2e qualité, 8 fr. 25 à 11 fr. 75 ; 3e qualité, 5 fr. à 8 fr.

Taureaux : 1re qualité : 9 fr. à 10 fr. ; extra jusqu'à 12 fr. ; 2e qualité, 8 fr. 25 à 8 fr. 75.

A LA MAISON BLEUE

32 PLACE NOUVELLE AVENTURE LILLE

ROBES, MANTEAUX

Dernières créations

Sociétés et Comités

RADIO CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Un service de laboratoire de dépannage des postes construits par les amateurs et une bibliothèque qui comprend de nombreux ouvrages et publications, sont en fonctionnement tous les dimanches de 10 h. à midi, 55 rue du Maréchal Foch. Une salle de lecture des plus confortables est mise à la disposition des membres et des spécialistes du comité technique seront de permanence pour tous renseignements. De 9 h. à 10 h., émission en Morse sur 179 mètres de longueur d'onde à la vitesse de 200, 400 et 600 texte étrenger.

RADIALYS - T.S.F.

25, rue de l'Alouette, Roubaix

vend aux meilleures conditions tout le matériel RADIO

AMICALE PIERRE DE ROUBAIX. — Dimanche 18 mai, à 10 h. 30, réunion du comité directeur. Question importantes. Bibliothèque ouverte à 11 h. 1/2.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX (salle des Fêtes, rue de l'Hospice). — Dimanche 18 mai, permanence de 10 h. à midi.

L'Eté approche

Insiniez votre véranda avec les meubles, les sièges rotins, les mourzoucke et sanitaria de

L'Ameublement Général

A ROUBAIX

ETAT CIVIL

Naissances : Jeannine Dutoit, rue Desaix, 3 ; Ginette Kramer, rue de la Perche, impasse de la Brasserie, 72 ; Odette et Yvette Decottignies, rue Jouffroy, 162 ; Michèle Lebrun, rue de Lannoy, 612.

Publications : Jean Przybyl, manœuvre, rue des Anges, 103 et Hélène Kilanczyk, peigneuse, rue des Anges, 103.

Décès : Elise Gallet, 65 ans, épouse Bouvet, rue d'Inkermann, 23 ; Nicole Lelebvre, 5 ans, boulevard d'Armentières, 118 ; Maria Salembier, 79 ans, rue de Blanchemaille, 37, veuve Vandaele ; René Spelliers, 5 mois, rue Ed. Vaillant, cité des Acacias, 16 ; J.-B. Missiaen, 66 ans, ép. Merchez, rue Beaumarchais, 4 ; Cherlee Armieu, 77 ans, rue Lannes, 55 ; Georges Pluquet, 3 ans, rue Decrème, 3 ans, rue Decrème, 191, cour Debruyne, 3.

FOIRE DE ROUBAIX

La GRANDE DEGUSTATION de

Gaufres Lacquement

SE TROUVE AU BOULEVARD GAMBETTA

Tout le monde s'y rencontre

Pour passer agréablement vot soirée ALLEZ AU

CARROUSEL - SALON LAPERE - LAGAE

WATTRELOS

Le dimanche à Wattrelos

Pharmacien de garde. — M. Delerue, 310, rue Carnot (Laboureur).

Etat Civil. — De 10 heures à midi.

Caisse d'Epargne. — De 9 à 10 h. 30.

Basket-Ball. — Amicale du Centre à 10 heures, à l'Ecole, Juniors contre A.P.W.

Tir. — A « La Gauloise », de 9 h. 30 à midi : à « La Fraternelle des Combattants » de 9 h. 30 à 12 h. 30.

Combattants Républicains. — Permanences de 10 heures à midi ; au siège, 27, rue Carnot ; chez Bagein, 32, rue du Crétinier ; Veuve Six, 33, rue du Mont-à-Leux et Delannoy, 6 rue de la Bouillerie.

Combattants et Union Belge. — Secrétariat à partir de 9 h. 30 ; à 11 heures, cérémonie officielle de remise de la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne au Président M. Faslenackele ; à 13 h., banquet.

Au Cercle Horticole. — A 16 heures, réunion mensuelle au siège.

Houleurs du Bas-Chemin. — A 11 h., inauguration d'un nouveau drapeau suivi d'un banquet.

DES VOISINS QUI NE S'ENTENDENT PAS. — Procès-verbal pour coups réciproques a été dressé et transmis au Parquet par M Brun commissaire de police à la charge des nommés Vanèche Henri, 44 ans, maréchal-ferrant ; Szulkowska Anna 27 ans, ménagère et Vandevoorde Philomène 72 ans ménagère demeurant tous trois, à la Carrière du Petit-Moulin.

TROTOIR INTERDIT. — Pour avoir circulé en vélo sur un trottoir interdit, la dame Dejaegère Madeleine demeurant à Mouscron et le jeune Meslaen Georges, 14 ans, demeurant à Doittignies, se sont vu gratifiés d'une contravention par le service de police.

AMICALE DES ANCIENS DE LA FRANÇAISE ET DE LA GAULOISE. — Aujourd'hui à 10 h. 30, réunion chez Alphonse Imbrecht rue Pierre Catteau.

LA TOURNEE DU PERCEPTEUR. — La tournée du Percepteur qui devait avoir lieu le 26 mai, se fera le lundi 19 courant, aux lieu et heures habituels.

D'autre part, les bureaux situés à Roubaix, 81, rue d'Italie, seront fermés du 26 au 31 mai inclus.

ETAT CIVIL. — **Naissance.** — Francine Odvart rue du Congo, 46

Publications. — Lucien Deleponille, mécanicien, rue de l'Union, 14, et Jeanne Raepsaet visiteuse en usine, rue de Néchin, 46, à Leers.

CAFÉ DES FLEURS A LILLE (Bois de la Deûle). — Tous les dimanches : Concert-Dancing. (Deux orchestres).

Brasserie Coopérative du Tilleul

Emission de 1.000 actions nouvelles à 25 fr. donnant droit à toutes les ristournes.

PRIX NET DE LA BIERE EN 1929

En fûts 4°	0 fr. 65 le litre
En bouteilles 4°	0 fr. 85 le litre
En fûts 5°	0 fr. 85 le litre
En bouteilles 5°	1 fr. 05 le litre

DIÈCHE A VENDRE : BONNES CONDITIONS.

UN JEUNE HOMME EST GRIEVEMENT BLESSE PAR UN CAMION

Un accident assez grave s'est produit hier vers 13 h. 35, place de la Victoire. Le jeune Henri Dhaenc, 14 ans et demi, exerçant la profession de coursier et demeurant à Roubaix, 125, rue de la Gare, suivait la rue Faidherbe, venant de la rue Carnot. Il traversa la place de la Victoire pour enfiler la rue Charles-Wetline et se diriger vers le Grand Boulevard Lille-Tourcoing. Au moment où il arrivait à la hauteur de l'usine Valentin-Roussel, un camion de laine attelé de deux chevaux et appartenant au peignage de Tourcoing, boulevard Industriel, conduit par le cocher Louis Lhyver, âgé de 32 ans, au service de ladite firme, débouchait de la rue Faidherbe. Le jeune cycliste, qui était trop à gauche, alla se jeter sur les chevaux. Il fut à terre, et, malgré les efforts du conducteur qui tentait d'arrêter son attelage effrayé, il passa sous la lourde voiture, dont une roue avant lui écrasa le bras droit.

Le blessé, aussitôt relevé par l'auteur involontaire de l'accident, reçut les premiers soins du docteur Vienne, qui constata une fracture de l'humérus.

Le docteur Vienne, après avoir posé un premier appareil, a fait admettre le jeune coursier à la clinique du docteur Dercherf, rue du Dragon. L'état du blessé, tout en étant sérieux, n'est pas inquiétant.

M. Sabaterie, commissaire du 1er arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

COMPLETS sur MESURE, FAÇON SOIGNEE à 250, 280 et au-dessus

AU CALVAIRE

Maison Alfred Dequin-Langlais, pl. du Calvaire

APRES L'ACCIDENT DE LA PLACE SEBASTOPOL

Nous avons relaté hier l'accident survenu à M. Urbain Delespaux, agent de la circulation tamponné et gravement blessé par l'auto de M. Georges Debeuf, 200, boulevard Descat. M. Delespaux va aussi bien que possible. Il est soigné à son domicile. Notons que l'agent Delespaux fut déjà blessé récemment en arrêtant un cheval emballé.

CYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Hier vers 13 heures, le nommé Julien Maystain 19 ans, exerçant l'emploi de magasinier domicilié 10, rue Rouget-de-l'Isle, suivait à bicyclette la rue du Chêne-Houpline. A la hauteur de la rue de Verdun, l'auto conduite par M. Albert Delescluse, retordeur, 34 ans, demeurant 24 rue Jenner l'accrocha. Jeté sur le sol, le cycliste ne se fit heureusement aucun mal, mais sa machine est hors d'usage.

LAVEUSES

DU CONSTRUCTEUR à L'ACHETEUR

200 machines chêne ou pichpin, dont 50 modèles (avec volant, 155 fr., avec moteur, 465 fr.), tordeuses la plus grande largeur, 100 fr. garantie 5 ans. J. OLIVIER BRASSART, 166, rue de Paris, TOURCOING (près la Gare des Francs).

On porte à domicile (gratuitement)

ARRESTATION DE FRAUDEURS

Les douaniers de garde au Risquons-Tout, appréhendaient hier le nommé Constant Duchatel, 37 ans, chauffeur d'autos, demeurant à Roubaix, 46, rue Pierre-de-Roubaix, porteur de 15 kilos de tabac de provenance étrangère. Sur sa dénonciation, son camarade, qui avait pris le large, le nommé Hildegard Vandenbroughe, 34 ans, débardeur à Mouscron, 19, Grande-Rue, fut arrêté quelques instants après. Les deux fraudeurs ont été remis aux bons soins de la gendarmerie qui les a déférés au Parquet de Lille où ils ont été écroués.

Confortable, Incassable, Economique,

sont les principaux avantages du *réchaud à four C. I. E.*

27, rue Carnot -- TOURCOING.

MORT DE M. E. DESURMONT

On apprend la mort à Paris, après une brève maladie, de M. Emmanuel Desurmont-Duvilliez, dans sa soixantième année. M. Desurmont était fort connu dans la capitale comme peintre d'un talent sûr et châtié. Il obtint de nombreuses mentions au Salon des Artistes Français. La Chambre de Commerce de Tourcoing possède d'ailleurs de lui une fresque remarquable, représentant les travaux de construction de la gare de Tourcoing. Il était membre du jury de la « Nationale » des artistes français et secrétaire de ce même jury depuis 1922.

Grand chef d'industrie, M. Desurmont-Duvillier fonda à Tourcoing les importantes usines cotonnières que l'on connaît. Le défunt était Chevalier de la Légion d'honneur.

PAS DE BON LIT... SANS SOMMIERS ET MATELAS...

J. PONTIGNIE

Face à l'Octroi de l'Epeule (sur CROIX)

GROS — DEMI-GROS

VENTILATION KAPOK

CROIX

ETAT CIVIL. — *Naissance :* Lucien Caby, rue de l'Amiral-Courbet, 98.

Décès : Legougeux Marcel, 40 ans, employé de commerce, rue Victor-Hugo, 66 ; Tassart Eugène, 72 ans, ménagère, rue Amiral-Courbet, 50 ; Verbeck Jeannine, 7 mois, rue Kléber, 157.

AU FAMILIA. — LES MENOTTES, avec Monte Blus ; — UNE FEMME LEGERE, du music-hall, 2 grands succès avec orchestre et musique spéciale

WILLEMS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira le lundi 19 mai, à 20 h.

Ordre du jour : 1. Révision du taux de l'assistance aux vieillards et aux femmes en couches; 2 Révision de la liste d'assistance aux vieillards ; 3. Questions diverses.

REPARTITEURS. — Sont nommés répartiteurs de la commune du 1er mai 1930 au 30 avril 1931 :

Titulaires : MM. Debouvry Désiré, Leroy Louis Delfontaines J.-B. de Willems . MM. Lepers Adrien et Deschamps Gervais de Sailly.

Suppléants . MM. Quique Camille, Marescaux Théodore, Amedis Louis de Willems ; M. Spriet Louis, de Sailly ; M. Pouteville Auguste, de Belleux.

Tourcoing

BUREAUX : Provisoirement rue Desurmont, 8, à TOURCOING

Téléphone de jour : 9.85 à Tourcoing

(Téléphone de nuit : 9.51 à Roubaix, bureaux de a l'Egalité de Roubaix-Tourcoing

DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

Le Dimanche Tourquennois

Bains, rue du Printemps : de 8 à 11 heures.

Jardin public : de 9 à 17 heures.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Bibliothèque municipale : de 10 à 12 heures.

Musée Hôtel de Ville : de 10 à 13 heures.

Cercle Colbertiste : de 10 h. 30 à 12 heures.

Amicale du Flocon : Foire aux plaisirs

Ligue des Droits de l'Homme : à 15 h., salle des Fraternelles, rue de la Blanche-Porte, coupe de Mme Weringhien.

Amicale Sévigné. Réunion mensuelle à 10 h. 30.

Concert au Gymnase, concert des A .O. belges ; à 16 h., société le Franc au Décès ; au Grand Café, à 10 h. 30, réunion.

Palais d'Eté, rue Charles-Wattine, cinéma.

Le Fresnoy : Cinéma, skating, dancing.

Pharmacien de garde : MM. Masciet, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Boulois, 93, rue du Brun-Pain.

Médecin de service : MM. Desmet, 203, rue de Guines, tél. 19-55 ; Vermesch, 92, rue Nationale, tél. 6-53.

Concert public : Square de l'Hôtel-de-Ville, à midi, par l'Harmonie du Blanc-Seau.

Sociétés et Comités

CERCLE SYMPHONIQUE DU FLOCON. — Aujourd'hui dimanche à onze heures, concert-apéritif à l'école du Flocon. Les Amicalistes se feront un plaisir d'y assister.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Elle apprend la mort de leur sociétaire, M. Albert Capelle, sous-chef de gare principal, à Tourcoing. Funérailles Z lundi 19 mai, à 9 h. 15. Lieu de réunion : gare de Tourcoing.

RADIO-TOURCOING

32, Rue des Anges. — Tél. 913

POSTES LEMOUZY-VULGA

6 LAMPES au : 700 francs

FACILITES DE PAIEMENT

ETAT CIVIL

Naissances : Florence Dumoulin, chaussée Forest, 366 ; Paul Duthilly, rue du Brun-Pain, 210 ; Jacqueline Lerouge, rue d'Orléans, 15 ; Nicole Besème rue de la Belle-Vue, 75.

Décès : Jacqueline Vantieghem, 2 jours, rue Nationale, 122 ; Victor Dejaeghere, 51 ans, chauffeur, rue Madagascar, 17 ; Marcelle Fourmeaux, 32 ans, épouse de François Le Corroller, 9, Bienfert-Rocheteau, 3 ; Georges Doom 19 mois, rue des Piats, 113

Publications : André Bliteck, garçon brasseur, rue du Tilleul, 42 et Silvie Rosselle, commerçante, rue Latte, 135 ; Ernest Vlaeminck, tapissieur rue Chanzy, 342 et Bianche Delberghe soigneuse rue Coulmiers ; Jérôme Blanckaert, tapissieur rue Cymbale, 97, et Raymonde Borry, soigneuse, rue de Roncq, 102 ; Julien Delefortrie électricien, à Mouveaux et Henriette Vandendorrent tricoteuse rue de Calais 76 ; Louis Petit, employé rue de Mézières, 6, et Jeanne Rocq, s. p., rue des Frères Brunel, 27 ; Gérard Douterlinngne, libraire, rue de la Croix-Rouge, 340, et Denise Wallez s. p., Sentier 2 bis ; Henri Damiens, tisserand, à Neuville-en-Ferrain, et Clémence Ackaert, soigneuse, à Mouscron.

DOMMAGES DE GUERRE

recherchés toutes régions. Frais à ma charge. PAIEMENT COMPTANT. Fonds chez notaire. — DEGRYSE, 201, Bd de la Liberté, LILLE. T. 48-62

HALLUIN

Le dimanche à Halluin

Pharmacien de service : M. Emile Grays, place de l'Eglise.

— Etat Civil ouvert de 8 h. à midi.

— Bains Municipaux, ouverts 8 h. à midi.

— Caisse d'Epargne : à la mairie ; séance de 10 h. 30 à 11 h. 30.

— Combattants permanence au siège, de 11 à 13 h. ; rassemblement au Café Bauduin, aux Iiaraques, pour les membres allant à Reckem.

— Football : au terrain de l'O.S.H., rue de Lille, à 10 h., R. C. Lillois 1-A contre O.S.H. (réserves).

— Médaillés du Travail : à 10 heures 30, au siège, 22, rue de Lille, assemblée générale mensuelle ; tombola.

— Archers Saint-Sébastien : au siège, à 9 h. 30, grande réunion.

ETRANGERS, SOYEZ EN REGLE. — Un sieur A. Verbrugge, ouvrier d'usine, habitant à Lauwe, s'est vu dressé procès-verbal pour défaut de certificat d'immatriculation.

GROUPE DES A. A. O. — La réunion générale du Groupe des anciens des armées d'occupation, qui avait été annoncée pour aujourd'hui dimanche 18, est reportée au dimanche 25 mai, à midi, Salle du Foyer de la Paix, rue Emile Zola.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au tissage Defrelin, Achille Vanneste, 44 ans, a reçu un poids de métier sur la main gauche : 4 semaines. — Agnès Varasse, 19 ans, abcès au pouce gauche : 15 jours. — Marcel Falloo, 17 ans, blessure à la main droite, reçue par une broche de navette : 15 jours. — A la brasserie Beylemans, Maurice Imbert, 32 ans, contusion de la jambe droite : 12 jours. — A l'Emancipation Ouvrière, Jules Schout, en travaillant à la scie circulaire, s'est blessé au pouce gauche : 15 jours.

RONCQ

LE DIMANCHE A RONCQ

Etat civil. — Ouvert de 10 à 11 h.

Caisse d'épargne. — Café de la Tête d'Or, séances de 10 h. 30 à 11 h. 30.

Jeunesse Roncquoise. — Entraînement de 8 à 12 h., au Gymnase municipal.

Embusqués de l'Avant. — Au siège, café Vandamme, permanence de 11 h. à 13 h.

Concours de tir. — Au siège de la Société des Anciens Militaires du Blanc-Four, café Iteca, rue de Lille.

QUAT